

## ORDRES DE LA SESSION :

1. Que les votes et délibérations soient imprimés chaque jour, 5.
2. Que lorsqu'il sera question en Chambre de l'élection d'un membre, ce membre devra se retirer,—Que si un membre a été élu par corruption, la Chambre sévira contre ceux qui auront pris part à cette corruption,—Que l'offre d'argent à un membre pour l'engager à favoriser une mesure est un grand crime, 5.
3. Que, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, les règles de la ci-devant Assemblée Législative du Canada soient celles de cette Chambre, 5.
4. Relatifs aux séances de la Chambre, 59, 80, 315.
5. Prolongeant le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, etc., 38, 96, 133, 189.
6. Autorisant l'achat d'exemplaires de "*Todd's Private Bill Manual*," 133.
7. A l'effet que les minutes des délibérations d'hier soient maintenant lues, 422.
8. Remettant les honoraires sur certains bills privés, 364, 399, 423, 427.

### ORDRES DÉCHARGÉS :

9. Renvoyant une pétition d'élection à un comité, 140.

## ORDRES PERMANENTS :

Comité des ordres permanents nommé, 5, 21. QUORUM, 28. TROISIÈME, SIXIÈME ET HUITIÈME RAPPORTS recommandant un délai ultérieur pour recevoir des pétitions et des bills ; Délai accordé en conséquence, 38, 95, 177. AUTRES RAPPORTS relatifs aux avis donnés quant à certaines pétitions, 35, 39, 52, 168, 177, 189, 207, 210, 236, 289, 319, 364.—RAPPORTS SPÉCIAUX sur certaines pétitions, 35, 39, 52, 168, 177, 207, 210, 364.

### ORDRES DU JOUR :

1. Ordre donnant la préséance aux ordres du gouvernement les jeudis, 22.—Encore, 158.—Les samedis, 53, 80.
2. 19<sup>e</sup> règle suspendue pour une journée, 247.
3. Ordres déchargés, 218, 316, 352, etc.

### ORDRES DU GOUVERNEMENT :—Voir *Ordres du Jour*, 1.

OTTAWA, DISTRICT O' :—Comité nommé pour s'enquérir sur l'administration de la justice dans ce district ; chargé de faire rapport de temps à autre ; Pétition contre le juge Lafontaine renvoyée à ce comité, 344. PREMIER RAPPORT, 398.

OTTAWA, RIVIÈRE :—Pétition demandant l'enlèvement des obstructions qui s'opposent à sa navigation et l'élargissement du canal de Carillon et Grenville, 79.

OTTAWA ET PRESCOTT, CHEMIN DE FER D' :—Voir *St. Laurent et Ottawa*.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.—Rapport du comité de la bibliothèque suggérant que le gouvernement devrait prendre la responsabilité de recommander que ces ouvrages soient encouragés, 251.